

**93 Bis rue de Montreuil 75 011 Paris**

**9 février 2005**

Le gouvernement s'apprête à réformer en profondeur le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Le projet de loi présenté ce jeudi par le ministre de l'Intérieur au Comité interministériel sur le contrôle de l'immigration (Cici) consacre officiellement une reprise de l'immigration et l'enferme dans une approche uniquement utilitariste. Selon le gouvernement, il s'agit de durcir les règles actuelles afin de mettre un terme à "l'immigration subie" et de promouvoir "une immigration choisie".

En réalité, ce texte liquide des droits fondamentaux des étrangers en les réduisant à la seule force de travail qu'ils représentent et les transforme en une population de "seconde zone", précarisée et livrée pieds et poings liés à l'arbitraire du patronat, de l'administration et du pouvoir.

Des droits fondamentaux, tels ceux de vivre avec son conjoint, ses enfants, de se marier avec un(e) étranger(e), de pouvoir se soigner en France, d'y étudier... sont considérés uniquement comme des facteurs concourant à une "immigration subie" et sont à ce titre laminés dans le projet gouvernemental. Quant au volet "immigration choisie", il revient à piller les forces vives des pays pauvres en favorisant la venue des "meilleurs éléments" de ceux-ci tout en consacrant dans le même temps l'existence de "travailleurs jetables" pour lesquels la fin de l'emploi sonne aussi la fin du droit de séjourner. Dispositif qui vise à soumettre l'immigré à son patron et ne pourra dans les faits que fabriquer encore plus de nouveaux sans papiers !

A l'évidence, ce projet de loi s'inscrit dans un contexte de surenchère populiste et xénophobe à l'encontre des immigrés accusés d'être les responsables de tous les maux dont souffre notre société et constitue un palier supplémentaire dans la politique actuelle de démantèlement du code du travail et de développement de la flexibilité et de la précarité des travailleurs.

Une nouvelle fois, comme avant chaque élection, tout est mis en œuvre pour présenter l'immigration uniquement comme un problème et pour renforcer cette peur de "l'autre". Pour sa part, l'Union syndicale Solidaires refuse cette stratégie de mise en concurrence que gouvernement et patronat cherchent à imposer au sein de la société et du salariat. Pour faire cesser le travail dissimulé par les employeurs sans scrupules, l'Union syndicale Solidaires revendique la régularisation de tous les sans papiers. Les immigré(e)s et les sans papiers ne sont pas des êtres humains et des salarié(e)s de "second rang". Ils ne mettent en danger ni la République ni le droit.

L'Union syndicale Solidaires appelle à la mobilisation de chacun(e) pour mettre en échec ce projet de loi et exiger une politique fondée sur une autre conception des rapports politiques et économiques envers les pays dits d'immigration et sur le respect et l'égalité des droits de tous. C'est dans cette perspective que d'ores et déjà notre Union syndicale est partie prenante de diverses initiatives unitaires, notamment au sein du Collectif "Uni(e)s contre une immigration jetable", qui visent à développer une dynamique forte sur ces questions.

**Téléphone : 01 58 39 30 20**  
**Télécopie : 01 43 67 62 14**

**[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)**

**[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)**